



CIPI
Centre d'information pour
la prévention des incendies

bfu
bpa
upi

suva

Communiqué de presse

Berne, le 28 novembre 2024

Risque d'incendie très élevé durant la période de l'Avent

Les bougies sont idéales pour créer une ambiance de recueillement. Mais, une douce flamme scintillante peut aussi réduire en quelques secondes tout un logement en cendres. Pendant la période de l'Avent et de Noël, le risque d'incendie augmente fortement. En Suisse, il s'y produit jusqu'à 55 incendies par semaine. Voici les conseils du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI, du Bureau de prévention des accidents BPA et de la Suva pour éviter facilement les accidents.

Tout au long de l'année, les bougies sans surveillance provoquent de nombreux incendies domestiques. Au cours de l'Avent et de la semaine de Noël en particulier, les établissements cantonaux d'assurance enregistrent une augmentation en flèche jusqu'à 55 cas environ d'incendies dus à des bougies par semaine, soit six fois plus d'incendies qu'au mois de novembre.

Couronnes de l'Avent sèches, compositions ou sapins constituent un grand risque d'incendie en décembre. Une bougie tombée au sol ou presque entièrement consumée peut rapidement entrer en contact avec des matériaux facilement inflammables et mettre le feu au logement.

Voici quelques conseils simples pour prévenir les incendies :

- Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance.
- Posez toujours les bougies à la verticale et en position stable sur un support résistant au feu. Veillez à ce que la bougie ne se trouve pas à proximité immédiate de textiles, décorations ou de tout autre matériau inflammable.
- Ne laissez jamais les bougies se consumer intégralement : remplacez-les au plus tard lorsqu'elles atteignent une hauteur de deux doigts au-dessus de la couronne de l'Avent ou des branches du sapin.
- N'allumez pas de bougies lorsque les couronnes ou les branches de sapin sont sèches.
- Utilisez des bougies et des guirlandes LED : elles sont plus sûres que les vraies bougies.
- Faites particulièrement attention aux bougies lorsque des enfants ou des animaux domestiques sont présents dans la pièce. Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.

Plus de conseils de sécurité sur www.bfb-cipi.ch/feter-en-securite



CIPI
Centre d'information pour
la prévention des incendies

bfu
bpa
upi

suva

Pour les demandes des médias :

- Rolf Meier, service de presse du CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch
- Lucien Combaz, porte-parole du BPA, 031 390 21 21, medias@bpa.ch
- Nadia Gendre, porte-parole de la Suva, 026 350 37 83, nadia.gendre@suva.ch

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI sensibilise la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies et des dommages aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif et son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.

Consultez nos articles actuels consacrés à la prévention des incendies et disponibles sur les réseaux sociaux.

